

## DISPOSITIFS D'ACCOMPAGNEMENT PSYCHOLOGIQUE pour les étudiants d'AgroParisTech Montpellier

Version du 29 mars 2021

### **AgroParisTech Montpellier - Cellule de veille pour étudiants en difficultés :**

<https://intra.agroparistech.fr/spip.php?rubrique283>

A votre écoute pour vous orienter ou vous conseiller, les membres de la cellule de veille étudiants que vous pouvez contacter via l'adresse e-mail commune ([celluleveille-montpellier@agroparistech.fr](mailto:celluleveille-montpellier@agroparistech.fr)) ou via leurs coordonnées individuelles :

- Georges Smektala, *Directeur des Etudes et de la Pédagogie*  
[georges.smektala@agroparistech.fr](mailto:georges.smektala@agroparistech.fr) | 04 67 04 71 24
- Christine Schmitt, *Gestionnaire de Scolarité pour la DEP Montpellier*  
[christine.schmitt@agroparistech.fr](mailto:christine.schmitt@agroparistech.fr) | 04 67 04 71 30 | 06 70 51 24 91
- Isabelle Chang, *Assistante de Prévention*  
[isabelle.chang@agroparistech.fr](mailto:isabelle.chang@agroparistech.fr) | 04 67 04 71 08 | 07 64 49 55 46
- Francine Audouy, *Accueil des étudiants internationaux*  
[francine.audouy@agroparistech.fr](mailto:francine.audouy@agroparistech.fr) | 04 67 04 71 29 (transfert d'appels sur portable)

**Urgences psychiatriques CHU** : 04 67 33 22 93

**Chèque PSY** : <https://www.santepsyestudiants.beta.gouv.fr/>

3 séances gratuites après prescription par un médecin généraliste qui peut être consulté, sans rendez-vous, à la Maison Médicale de Garde (2 rue des Tourterelles | <https://www.montpellier.fr/structure/1472/240-maison-medicale-de-garde-structure.htm>) ou au Centre de Soins Universitaire (rue de l'Ecole Normale | 04 11 28 19 79)

La prescription peut aussi faite par votre médecin généraliste habituel.

**Centre de Soins Universitaire de Montpellier** : [centredesoins@umontpellier.fr](mailto:centredesoins@umontpellier.fr) | 04 11 28 19 79

**Téléconsultation** avec un psychologue : du lundi au vendredi, de 10h à 14h et de 15h à 18h30

**Consultations** : 10 jours de délai avec un psychologue, 5 jours avec un psychiatre (conditions : carte vitale + mutuelle ou reste à charge)

**CROUS** : **consultations gratuites** pour tous les étudiants, boursiers et non boursiers

Pour une consultation **en distanciel**. Prise de rendez-vous sur [web.instahelp.me](https://web.instahelp.me) et entrer le code CROUSMO21. Entretien avec un psychologue professionnel 24h/24 et 7j/7 (possibilité de consulter en anglais).

Pour une consultation **en présentiel**. Prise de rendez-vous par e-mail : [allojeunes.crous@gmail.com](mailto:allojeunes.crous@gmail.com)

**Allô Jeunes 34** reçoit également, en-dehors du Crous, dans ses locaux en centre-ville (10 rue du Chapeau Rouge - Arrêt de tram Corum ou Louis Blanc).

Pour les consultations réalisées dans les locaux de l'association, la première séance est gratuite et les suivantes sont à 10 euros. Elles sont ouvertes à tous les jeunes (jusqu'à 27 ans), qu'ils soient étudiants ou non. Cette possibilité permet de consulter dans des délais plus raisonnables.

Plus d'informations et **autres dispositifs proposés à Montpellier** : <https://www.crous-montpellier.fr/aides-sociales/consultations-sociales-psy-juridiques/>

**Croix-rouge** : 0 800 858 858

Service de soutien par téléphone confidentiel, anonyme, gratuit. En semaine de 9h à 19h et le week-end de 12h à 18h

**DIRECT** (Dispositif d'Intervention Rapide Étudiants Crous en situation de Tension psychique), **réservé aux résidents Crous** : 04 67 58 21 00

**Interventions à domicile**, 24h/24 et 7j/7, **à la demande du Crous**.

Plus d'informations sur : <https://www.croix-rouge.fr/Actualite/Coronavirus-COVID-19/Un-dispositif-de-soutien-inedit-pour-les-etudiants-en-detresse-psychique-2487>

**Votre mutuelle santé** (complémentaire) vous propose peut-être aussi des dispositifs, dans le cadre de votre contrat.